

JFR 2011 - 5319 - Le point sur la radiologie interventionnelle vasculaire en gynécologie-obstétrique 1e partie

Mis à jour le 25/01/2012 par SFR

Place de l'embolisation dans la prise en charge des urgences obstétricales

JP PELAGE, O LIMOT, P LABAUGE, A FOHLEN, A FAUCONNIER, V LE PENNEC, O LE DREF, M DREYFUS

Objectifs

Messages à retenir

L'embolisation artérielle est une technique de référence dans la prise en charge des hémorragies graves du post partum. L'embolisation artérielle doit être proposée en première intention après échec du traitement utéro-tonique et des manoeuvres obstétricales en cas d'atonie utérine après un accouchement par voie basse. L'embolisation artérielle peut être proposée comme alternative à l'hystérectomie en cas de placenta accreta.

Résumé

Les hémorragies obstétricales en particulier les hémorragies du post-partum constituent toujours une cause majeure de mortalité maternelle. La place de l'embolisation est définie de façon précise dans certaines indications : elle doit être proposée comme alternative au traitement chirurgical (ligatures vasculaires, hystérectomie) en cas d'hémorragie grave persistant après traitement utéro-tonique et mesures obstétricales habituelles (révision, ...) survenant après un accouchement par voie basse. Elle peut être proposée en cas d'échec des ligatures artérielles en cas d'accouchement par césarienne. Elle peut également permettre d'éviter l'hystérectomie en cas d'anomalie d'insertion placentaire (placenta accreta). Dans le cas du placenta percreta, la mise en place prophylactique de ballons artériels occlusifs et/ou l'embolisation artérielle peuvent être discutées.

